



CONVENTION MEDICRIME



**AMÉLIORATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
DE SANTÉ EN CÔTE D'IVOIRE : UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE**

A LA UNE

Convention Médicrime

P 2

**ACTIVITES
DU SECTEUR**

**Amélioration de la chaîne d'approvisionnement
de santé en Côte d'Ivoire : Un diagnostic préalable**

P 3 - P 4

**ACTIVITES
PNDAP**

**Atelier de validation du plan operationnel
2018 issu du PNSCA 2016 -2020**

P 5



CONVENTION MEDICRIME

La Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML) a organisé à son siège, le vendredi 23 mars 2018 de 11h00 à 13h00, une réunion avec le Groupe Technique de Travail (GTT) pour la ratification de la Côte d'Ivoire à la convention Médicrime.

Au sortir de cette réunion d'examen des articles, le GTT a de façon consensuelle validé le document. Cependant quelques recommandations ont été faites, notamment :

- Prendre en compte la pharmacopée traditionnelle ;
- Faire une communication auprès des grossistes répartiteurs, les informant qu'ils sont tenus pour responsables pour toute infraction que pourrait commettre leurs employés ;
- Mobiliser les capacités financières pour former le personnel à la lutte contre les médicaments illicites ;
- Sensibiliser l'opinion publique, surtout en milieu rural sur les questions de médicaments illicites ;
- Créer un fond pour l'indemnisation des victimes ;
- Faire un plaidoyer auprès des décideurs politiques pour une implication plus soutenue pour l'application de la Convention Médicrime ;
- Prendre en compte la loi modèle SYRACUS proposé par l'Institut de Recherche Anti-contrefaçon du Médicament (IRACM) aux pays francophones d'Afrique.

Rappelons qu'une communication sur la convention du conseil de l'Europe sur la contrefaçon a été adoptée en conseil des ministres depuis le mercredi 28 février 2018.

Pour les prochaines étapes, le document validé sera soumis à l'appréciation des Ministères de la justice et des Affaires Etrangères.

Etaient présents : L'IGS, la DPML, le PNDAP, le LNSP, la NPSP-CI, la DCPEV, la POLICE SANITAIRE, EXPERTISE FRANCE, le Service Juridique du MSHP



Les participants



Les participants



Les participants



Amélioration de la chaîne d'approvisionnement de santé en Côte d'Ivoire : Un diagnostic préalable

Dans le cadre de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement de santé en Côte d'Ivoire, il est prévu la réalisation d'un diagnostic des capacités des ressources humaines de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé, préalable à l'identification de projets transformationnels, qui s'intègrent dans le plan national stratégique de la chaîne d'approvisionnement. A cet effet, un atelier de lancement du diagnostic de la Chaîne d'approvisionnement et des ateliers de discussion avec le groupe technique de travail sur la chaîne d'approvisionnement se sont tenus sous la présidence de la Direction Générale de la Santé, du mardi 13 février au jeudi 1er mars 2018.

L'objectif général de cet atelier était d'évaluer la maturité de la Chaîne d'approvisionnement et ses capacités en Ressources Humaines.

Quant aux objectifs spécifiques, il s'est agi de :

- Déterminer la maturité des différentes fonctions de la chaîne ;
- Etablir la cartographie des appuis ;
- Documenter la gestion des ressources humaines ;
- Identifier où et comment améliorer le rendement de la chaîne d'approvisionnement grâce à la gestion efficace des ressources humaines de la chaîne ;
- Documenter les efforts de professionnalisation du personnel travaillant dans la chaîne d'approvisionnement de la santé.



Les participants

EVALUATION DES CATEGORIES DE PRODUITS

L'évaluation concerne la chaîne d'approvisionnement de santé publique de Côte d'Ivoire, sur quatre catégories de produits :

- Les médicaments essentiels et les médicaments des programmes;
- Les vaccins;
- Les dérivés sanguins ;
- Les produits de laboratoire.

Cette évaluation concernera l'ensemble de la pyramide sanitaire, depuis le point d'entrée dans le pays jusqu'au point d'utilisation, et dans les systèmes de santé du secteur public et privé (confessionnel et ONG).

EVALUATION DE LA MATURETE DE LA CHAINE

Pour l'évaluation de la maturité de la chaîne, trois catégories sont concernées à savoir :

- les flux physiques ;
- les systèmes de données et de rapports ;
- l'organisation et les capacités.

EVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Pour l'évaluation des ressources humaines, les domaines suivants sont :

- la gouvernance ;
- les politiques ;
- les procédures et plans ;
- le développement des ressources humaines ;
- la gestion des performances des ressources humaines ;
- professionnalisation.la



Les participants



Les participants

Qui sont les membres statutaires ?

. C'est un projet soutenu par un consortium de quatre (4) Membres, à savoir :

- Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (Nouvelle PSP-CI)
- Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML)
- Laboratoire National de la Santé Publique (LNSP)
- Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)

Quels sont les composants ?

Le MEDTIC présente un objet à quatre (4) composants :

- **Composante 1** : Assurer la traçabilité des antipaludiques par le développement de nouvelles technologies dans le cadre d'un projet pilote, d'ici 2019 ;
- **Composante 2** : Contribuer à la surveillance de la qualité des antipaludiques, des antituberculeux et des antirétroviraux à différents niveaux de la chaîne de distribution selon un plan de gestion des risques ;
- **Composante 3** : Réduire le trafic illicite et les faux médicaments à l'horizon 2019 ;
- **Composante 4** : Améliorer la connaissance du profil de sécurité des antipaludiques et des antituberculeux en augmentant le nombre des notifications et en améliorant leur qualité.

Qui sont les bénéficiaires ?

Le MEDTIC concerne deux types de bénéficiaires :

- Bénéficiaires directs : Nouvelle-PSP / DPML / PNDAP / LNSP et Les structures sanitaires et professionnelles de santé ;
- Bénéficiaires indirects : COTRAMED / QELASY / PNLT / PNLNLP / PNLNLS / Les grossistes répartiteurs, Les fabricants L'Association des Producteurs Pharmaceutiques de Côte d'Ivoire (APPCI) et le Grand Public.



Les participants

Quelles sont les activités planifiées pour sa réalisation ?

Les activités planifiées qui permettront la réalisation du projet sont :

- Activité 1 : La réglementation sur la traçabilité des médicaments est adaptée ;
- Activité 2 : 100% des conditionnements secondaires d'antipaludiques sont tracés par une technologie efficiente et durable ;
- Activité 3: 100% des lots identifiés selon un plan de gestion des risques, d'antipaludiques, d'antituberculeux et d'ARV dans les secteurs public et privé sont contrôlés ;
- Activité 4: L'arsenal juridique et les capacités humaines des forces de répression en matière de lutte contre les faux médicaments sont renforcés ;
- Activité 5: Les cinq principaux points de vente illicite de médicaments sont fermés et le volume de faux médicaments saisis et détruits est doublé à l'horizon 2018 ;
- Activité 6: La proportion de notifications des effets indésirables dus à l'usage des antipaludiques et antituberculeux est multiplié par cinq notamment par la conception d'une base de données sur le profil de sécurité de ces produits.



Les participants

TRAÇABILITE



**Traçabilité /
Sécurité des
médicaments**



PHARMACOVIGILANCE



**E-NOTIFICATION
DES EFFETS
INDESIRABLES**



CONTROLE QUALITE



**DISPOSITIF
PORTABLE
D'IDENTIFICATION**



FORMATION



**Developpement du
MOOC/ e-learning:
Pharmacovigilance
Médicaments de
QIF
Approvisionnement
Etc.....**

Le Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement (PNSCA) 2016-2020 a pour objectif d'apporter une réponse globale aux nombreux problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement en médicaments et intrants stratégiques en Côte d'Ivoire. C'est dans cette optique qu'un atelier d'élaboration du plan opérationnel 2018 issu du PNSCA 2016-2020 et du document de plaidoyer afin de mobiliser les ressources additionnelles nécessaires au financement du plan s'est tenu du 21 au 23 Mars 2018 à YAMOOUSSOUKRO.



Les participants

OBJECTIFS

L'Objectif Général était de valider le plan opérationnel 2018.

Quant aux Objectifs spécifiques, il s'est agi de :

- Valider les activités détaillées du plan opérationnel 2018 ;
- Elaborer le document de plaidoyer pour le PO 2018;
- Présenter le budget de toutes les activités du PO 2018 ;
- Définir un chronogramme d'exécution du plan opérationnel 2018.

Au cours de cet atelier, Il s'est agi de présenter à l'ensemble des participants le bilan des activités des PO de 2016 à 2017, et de présenter le DRAFT du plan opérationnel 2018.

A l'issue de la restitution en plénière, il a été prévue une phase de consolidation et de finalisation du document du Plan opérationnel et de plaidoyer. Celle-ci s'est faite du 26-27 mars dans les bureaux d'IHSC-TA à Abidjan

Aux termes de cette phase de consolidation l'on devra obtenir comme Produits livrables :

- Le plan d'action opérationnel 2018 du PNSCA.
- Le document de plaidoyer.

ATELIER DE FORMATION DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DU SYSTÈME D'ALERTE DE LA
PLATEFORME DU 18 AU 22 MARS 2018 YAMOUSSOUKRO

L'atelier de formation de nouveaux délégués du système d'alerte de la plateforme tenue du 18-22 mars à Yamoussoukro avait pour Objectif Général : Renforcer les capacités de onze (11) délégués sur l'animation d'un observatoire communautaire.

Objectifs Spécifiques

De manière spécifique, il a été question de former les délégués sur :

- 1- Les techniques d'opérationnalisation d'un observatoire communautaire ;
- 2- Les questions d'approvisionnement et de gestion des antirétroviraux, antituberculeux, antipaludéens ;
- 3- Les outils de collecte des informations.

Cet atelier de formation a été marqué par plusieurs thématiques, à savoir :

- Organisation du système sanitaire ivoirien : (la pyramide sanitaire ; Niveaux hiérarchiques et circuits de l'information);
- Les directives et sur la prise en charge des PVVIH : (les ARV, le suivi biologique et la Prise en charge médicale) ;
- Définition de la chaîne d'approvisionnement, Acteurs, Circuit des commandes, Distribution des produits par la NPSP et par les DS, Cas des ARV, Antituberculeux et Antipaludiques ;
- Le système logistique de gestion des ARV, IO et produits de laboratoire liés au VIH : But du système logistique et le cycle logistique ;
- Présentation du projet système d'alerte de la plateforme ;
- Présentation de l'outil du communautaire ;
- Présentation de la cartographie des délégués et sites et de la répartition des bureaux SCMS du système d'alerte ;
- Stratégie pour un meilleur suivi des alertes et de leurs traitements - cas du VIH (Observatoire communautaire)
- Stratégie pour un meilleur suivi des alertes et de leurs traitements : - cas de la tuberculose (Observatoire communautaire) -Cas du paludisme



Les participants



cipharm

Au service des gens et des communautés

1^{ER} PÔLE DE PRODUCTION PHARMACEUTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE



NOTRE MISSION :

Assurer la sécurité sanitaire
par la production de
médicaments
essentiels en quantité et
qualité à des prix abordables.



Route de Bonoumin
Les deux plateaux



B.P. 226 Cidex 1
Abidjan 06



(225) 22 43 03 94 /
22 43 19 77 /
22 40 60 05



(225) 22 43 22 87



: cipharm@cipharm.ci

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)

Siège Social:

Abidjan, Riviera Bonoumin Rue I89

Tel.: 22 49 71 10

18 BP 2685 Abidjan 18

E-mail: pndap_ci@yahoo.fr

Site Web: www.pndap-ci.org

Directeur de publication :

Dr YAYO S. P. Olivier,
Directeur coordonnateur

Rédacteur en chef :

Dr KONE Dahafolo,
Chargé d'études, chargé
de la communication, Relations
Extérieures, Formation

Equipe de rédaction :

Service communication, Relations
Extérieures, Formation (CREF):
-M. BEBO DELLOTOH Augustin
-Dr MOURAD Hanna
-Dr GBAMBLE LOU Gonézié
-MEA Yannick
-N'GUESSAN Amos

Equipe Associée

-Dr HODJO Danielle
-Dr DJOROU Fulgence
-Dr ADOU Marie Appoline
-Dr COULIBALY Kagnonon

Avec la collaboration de : Impression
Group

Siège social : Zone 4

Tel.: 21 25 62 62 / 09 57 26 81 / 54
52 26 28

Adresse 26 B.P 588 Abidjan 26

Imprimeur : Impression Group

Nombre d'exemplaire : 10 000

